

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Alfaré

Prénom : Aurélien

Institution ou entreprise : ACCTEES

Axe(s) :

- Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?

Intitulé de votre contribution : Articuler les échelles de l'autonomie

Résumé de votre contribution :

En cas de crise, certains biens et services deviennent essentiels et doivent être produits "en autonomie". Mais l'échelle pertinente de l'autonomie n'est pas la même pour tous ces biens et services. Nous proposons de déterminer les biens et services essentiels puis de fixer la ou les échelles pertinentes pour chacun d'entre eux afin de déployer des politiques publiques adéquates.

Articuler les échelles d'autonomie

AVERTISSEMENT : cette contribution n'est qu'une modeste ébauche pour pointer certains aspects qui semblent utiles en cas de crise et proposer une méthode de réflexion.

INFORMATION : cette réflexion sur l'articulation des échelles d'autonomie est en germe au sein des conseillers Cit'ergie (labellisation des Plans Climat Air Energie Territoire, <https://citergie.ademe.fr/>) dont nous faisons partie. Leurs réflexions à l'échelle locale pourraient s'avérer précieuses.

La résilience d'un système face à une menace repose en partie sur la capacité à éviter que la menace mette en péril l'ensemble du système. Dans le cas du COVID19, on a assisté à des fermetures de frontière (préservation des Etats dans le système Monde) et des stratégies de confinement (préservation des individus dans le système Etat-Nation). **De la même manière que l'on a pensé le confinement il est possible d'envisager l'autonomie** avec des autonomies partielles ou totales à différentes échelles en partant de l'individu jusqu'au groupement d'Etats.

L'objectif est d'obtenir un système qui, par le jeu des différentes échelles d'autonomie et de leurs interactions, apporte le plus haut niveau de résilience possible.

Il est d'abord indispensable de **définir la résilience** et de la traduire en indicateurs clairs et précis qui imposeront alors des objectifs d'autonomie aux différents biens et services listés plus bas.

Interrogeons-nous d'abord sur les postes pour lesquels nous avons besoin d'autonomie en cas de crise. Cet exercice devra être fait dans une dynamique d'intelligence collective mais pour les besoins de la démonstration nous pouvons déjà citer les postes suivants : alimentation, eau, énergie, santé, moyens de communication, information.

Interrogeons-nous ensuite sur l'échelle pertinente d'autonomie, qui n'est pas la même selon le bien ou le service considéré : pour l'alimentation on peut descendre à l'échelle individuelle, ce qui n'est pas le cas de l'information, qui suppose un processus collectif. **Il est aussi possible qu'il y ait plusieurs échelles pertinentes.** Par exemple pour l'énergie on peut tout à fait imaginer une échelle individuelle (panneaux photovoltaïques, bois énergies), puis une échelle collective locale (éolienne, etc.) puis un niveau national (centrales nucléaires par ex.). Il est nécessaire de bien déterminer la ou les échelles pertinentes d'autonomie pour établir ensuite des politiques publiques adéquates. Par exemple si l'on considère l'énergie, si l'échelle individuelle est pertinente il faudra alors développer les systèmes de production d'EnR sur les bâtiments encore plus massivement qu'aujourd'hui, et peut être accompagner ce déploiement de la montée en compétence des Français sur ces sujets.

Une fois ces échelles déterminées nous devons nous interroger sur leurs interactions. En quoi l'autonomie acquise à telle échelle (par ex. individuelle) va-t-elle favoriser une autonomie locale ou globale ? Si l'on prend l'exemple de l'alimentation le développement de potagers personnels peut-il alimenter tout ou partie de l'offre locale en cas de crise et quels circuits doivent être mis en œuvre ? L'articulation de ces échelles d'autonomie doit s'accompagner d'une articulation des responsabilités : l'État aide au déploiement des EnR ou de jardins personnels ou de jardins partagés à la condition qu'en cas de crise un responsable désigné organise la répartition de la production locale via tel ou tel réseau. **Cette anticipation de crise aurait alors un effet bénéfique collatéral : nous rendre toutes et tous plus responsables de la vie collective.** En effet, il suffit d'interroger les maires de petites communes pour comprendre qu'ils sont souvent les seuls à défendre l'intérêt collectif parmi leurs concitoyens transformés en simples « consommateurs » de démocratie votant une fois tous les 6 ans puis considérant que, leur « devoir » fait, ils n'ont plus qu'à attendre

Il est enfin indispensable de **quantifier les moyens de l'autonomie** (combien de jardins partagés ? Combien de m² de panneaux photovoltaïques, combien de responsables désignés par millier d'habitants, etc.). Nous n'avons pas de compétence en gestion de crise mais nous imaginons que cette quantification sera issue d'un exercice itératif combinant les moyens théoriques mobilisables et des scénarios de crise.

Méthode

Pour répondre à ces questions il nous semble pertinent de créer des groupes de travail thématique (chaque bien ou service critique), un groupe de travail amont établissant la liste des thèmes et se réunissant ensuite en comité de pilotage. Un groupe de travail scénario serait chargé de mettre en place des outils informatiques de simulation de crise pour tester les hypothèses de groupes de travail thématiques. Chaque groupe de travail thématique travaillerait selon des méthodes d'intelligence collective.